

● (1520)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 21 juillet, de la motion de M. Turner (Ottawa-Carleton): Que le bill C-66, tendant à modifier la loi sur la taxe d'accise, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier, et de l'amendement de M. Stanfield (p. 7416).

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, hier soir, avant que la séance soit levée, je parlais de la situation sociale et économique du pays, situation engendrée par la mauvaise administration du gouvernement actuel, qui agit sous le couvert du libéralisme. J'ai mentionné certains articles de journaux et laissé entendre que les Canadiens, particulièrement ceux qui doivent supporter le poids de cette mauvaise administration, savent que le Canada est en grande difficulté et pour ainsi dire sans chef.

Pourquoi, monsieur l'Orateur? Nous pourrions remonter à presque dix ans et souligner l'arrogance du gouvernement, son abus de pouvoir, son inaction, et spécialement le mauvais usage qu'il fait de sa majorité actuelle, le gaspillage qu'il fait des deniers publics, son mauvais jugement et son indécision chronique. Oui, ce matin, j'ai entendu un commentateur dire à la radio que la main écrit sur le mur. Cela me rappelle un ancien cantique que chantait ma grand-mère. On ne le trouve plus dans les recueils, mais il raconte une histoire vieille de bien des siècles, celle de la fête de Belshazzar, pendant laquelle une main apparut et écrivit sur le mur prédisant la chute de son gouvernement. Je vous lis la chanson:

At the feast of Belshazzar,
And a thousand of his lords,
How they drank of golden vessels,
As the book of truth records.
In the night as they revelled,
In the Lordly palace hall,
They were seized with consternation,
By the hand upon the wall.

Combien vrai à l'heure actuelle! Le gouvernement se conduit tout à fait comme les gens dont il est question dans l'hymne que chantait ma grand-mère écossaise, il y a près d'un siècle. Le gouvernement a eu un avertissement parce que, comme dit la Bible, il a été pesé dans la balance et trouvé trop léger. Les Médes et les Perses sont à nos portes. Je ne parlerai plus en métaphores. Ce sera la dernière. De nos jours, les Médes et les Perses sont l'inflation et le chômage.

Nous sommes en présence d'un gouvernement qui impose une taxe supplémentaire de 10c. par gallon d'essence et qui supprime, en même temps, la taxe sur le vin. C'est incroyable. Le gouvernement veut saigner à blanc ceux qui ont besoin d'essence pour gagner leur vie et leur dit: «Buvez plus de vin et tout vous sera égal.» J'ignore si le ministre songeait aux vrais connaisseurs en vins quand il a supprimé cette taxe, ou s'il essayait de soulager les pauvres qui souffrent de l'inflation. Je pense que quelqu'un veut précipiter la chute du ministre des Finances (M. Turner). Il a suivi des mauvais conseils lorsqu'il a réuni ces deux mesures dans le même bill. Quelle idée que d'inclure le vin et l'essence dans le même bill! On ne peut

Taxe d'accise

pas s'empêcher de comparer ce qu'on a fait au vin et ce qu'on a fait à l'essence.

Je n'aimerais pas que le ministre soit forcé de démissionner par ses collègues, mais c'est ce qui arrivera à cause du bill. Pour ma part, je le regretterai. J'en suis venu à aimer regarder sa physionomie agréable de l'autre côté de la Chambre et échanger de temps à autre des plaisanteries et des blagues avec lui. Le ministre est un homme intéressant et aimable; c'est aussi un bon Canadien, mais il a été très mal conseillé. A mon avis, un employé de son ministère s'est moqué de lui en rédigeant un bill comme le bill C-66 et en lui demandant de l'approuver.

Plus loin, on trouve une autre anomalie dans le bill, soit l'article 17 à la page 5. Voici ce que dit cet article:

Matériaux d'isolation thermique conçus exclusivement pour l'isolation des bâtiments; contre-fenêtres et contre-portes destinées aux bâtiments; articles et matières devant servir uniquement à la fabrication ou à la production des produits exempts de taxes susmentionnés.»

J'ai été dans le commerce des matériaux de construction et du bois d'œuvre pendant 25 ans et à mon avis, cet article incitera les bureaucrates maladroits à faire des interprétations arbitraires quant à savoir ce qui constitue ou non des matériaux d'isolation. Le bois est un matériau isolant tout comme le papier, le verre, le béton, la brique, la pierre et des tas d'autres matériaux. Ils ont un certain pouvoir isolant. Si l'on pousse plus loin la chose, un bâtiment vise avant tout à isoler ses occupants et leurs biens du mauvais temps. Chaque matériau ou substance peut, dans certains cas, être considéré comme un matériau d'isolation. Pourquoi les rédacteurs de ce document monstrueux n'ont-ils pas dit simplement que tous les matériaux de construction seraient exemptés de la taxe fédérale.

Des voix: Bravo!

M. Alkenbrack: Tous les députés qui ont pris la parole à l'exception de deux ou trois ministériels ont fait valoir le même argument. Je pourrais vous donner un certain nombre de raisons pour lesquelles il faudrait supprimer sans tarder et dans sa totalité la taxe fédérale sur les matériaux de construction. La raison principale c'est bien sûr la baisse du nombre de mises en chantier au Canada. Et cela arrive au moment même où l'on a désespérément besoin de milliers de nouveaux logements. En même temps, le ministre d'État responsable du logement déclare qu'il ne pourra absolument pas atteindre son objectif de cette année à l'égard des mises en chantier. C'est vraiment pitoyable. Si le gouvernement fédéral s'intéresse vraiment aux mises en chantier, il devrait prendre la mesure qui s'impose, soit supprimer la taxe sur les matériaux de construction et nommer un ministre du logement qui puisse mettre les choses en marche.

Par ailleurs, il faut supprimer la taxe sur les matériaux de construction aussi parce que le marché américain n'offre plus autant de débouchés au bois canadien en raison de la baisse du nombre de mises en chantier chez nos voisins. Un certain nombre de compagnies de bois d'œuvre de Colombie-Britannique ont fermé leurs portes à cause du marasme du marché. Le moment serait bien choisi pour employer ce surplus de bois d'œuvre. Il pourrait servir à construire des logements pour les Canadiens. Nous devrions faire tout notre possible pour y parvenir. Monsieur l'Orateur, ce n'est pas en mettant des articles comme l'article 17 dans les bills fiscaux qu'on y parviendra. Nous avons déjà assez de charabia difficile à interpréter dans nos lois, n'en ajoutons plus. On y en trouve déjà trop, qui ne donne rien de bon.